



RAPPORT 2022 DU PRÉSIDENT

Chers membres de l'ABVL,

2022 aura été, comme pour la CGN, l'année où l'ABVL a largement retrouvé la normalité après deux ans de pandémie, puisque pour la première fois depuis 2019, elle a enfin pu à nouveau tenir son assemblée générale en présentiel. En plus, il s'agissait bien sûr de la ponctuer par différentes manifestations commémorant notre jubilé des 20 ans d'existence, pour lesquelles la CGN a offert aux participants un tarif spécial de 20 francs ou de 10 francs pour les juniors, ainsi que le surclassement en 1^{ère} classe très apprécié et offert toute l'année en service horaire. Qu'elle en soit ici encore une fois remerciée.

Le rapport du président étant essentiellement une rétrospective, commençons par le mardi 15 février, qui restera en mémoire avec le premier jour des festivités d'inauguration à bord du vapeur « Rhône » après près de trois ans de travaux de restauration complète et ceci en présence du vice-président de la Confédération Alain Berset. Travaux qui s'étaient déroulés dans des conditions difficiles mais qui ont finalement eu un résultat unanimement reconnu comme exceptionnel. Suivi deux jours après toujours à Lausanne par la réception des autorités vaudoises, puis le samedi par une croisière inaugurale offerte aux plus généreux donateurs de l'ABVL et enfin le dimanche par une traditionnelle journée « grand public » avec des « croisières découverte » de 45 minutes. Un vilain coup de tabac annoncé pour le lundi a malheureusement provoqué l'annulation d'une croisière inaugurale de Lausanne à Genève par la côte suisse avec arrêt à toutes les stations, mais cela a finalement été le seul bémol pour les deux semaines de festivités. Le mardi suivant était consacré à l'accueil cette fois des autorités genevoises dont le Grand Conseil avait voté, comme pour Vaud et le Valais, la participation cantonale du financement à l'unanimité. Puis le samedi comme Lausanne une journée « grand public » mais cette fois genevoise, suivie le dimanche par une mémorable croisière de Genève au Bouveret par la rive sud avec arrêt à toutes les stations. Enfin le lundi 28 février, pour clore les festivités officielles d'inauguration, une très sympathique journée avec les autorités valaisannes.

Un grand merci encore une fois tout particulièrement au parfait Chef d'orchestre de ces manifestations, soit à Monsieur Romuald Micheloud, Coordinateur événements du département ventes et marketing de la CGN.

Restons-en encore au « Rhône », qui a connu, après sa remise en service officielle, une première saison difficile, ce qui n'est toutefois pas inhabituel après de tels travaux. Il aura fallu attendre le dernier week-end de l'horaire d'automne, soit les 15 et 16 octobre, pour un engagement sans craintes de subir d'ultimes « maladies de jeunesse après rénovation complète », mais son engagement s'est poursuivi par un sans faute et avec beaucoup d'enthousiasme jusqu'au 12 février dernier. Le financement du projet a été bouclé le 31 décembre avec un montant de CHF 18'591'000.- comparé au budget de CHF 15'843'000.-, soit avec une augmentation de CHF 2'748'000.- ou de 17%, due pour les deux tiers environ aux lourdes contraintes de la pandémie, puis aux ruptures des chaînes d'approvisionnement nécessitant parfois la recherche de coûteuses solutions alternatives permettant de terminer les travaux, et pour un tiers à des améliorations techniques décidées en cours de réalisation de la rénovation. L'ABVL s'était engagée de financer si nécessaire l'ensemble des surcoûts afin d'éviter que des demandes de crédits complémentaires devraient être soumises aux Grand Conseils des trois cantons lémaniques et ainsi entamer leur confiance quand il s'agira de financer les deux futures restaurations de l'« Helvétie » et du « Simplon ». Mais bien sûr pas sans assurer ses arrières : en effet, en étroite collaboration avec l'ancien Conservateur des monuments et des sites du canton de Vaud et actuel invité permanent du comité de l'ABVL Monsieur Laurent Chenu et avec la coordination de votre président, une subvention extraordinaire de CHF 1'721'000.- avait été obtenue de l'Office fédéral de la culture, qui devrait être augmentée d'environ CHF 462'000.- et atteindre ainsi CHF 2'183'000.- .

A l'initiative de votre président appuyé efficacement par la direction de la CGN, les trois cantons ont accepté, pour tenir compte des difficultés liées à une lourde rénovation conduite pendant la pandémie et afin de ne pas faire supporter l'entier des surcoûts à l'ABVL, de renoncer au remboursement de leur part de la subvention fédérale qui n'avait pas été incluse dans les crédits votés par les Grands Conseils. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés ! L'engagement financier de l'ABVL pour la restauration du « Rhône », admise par convention avec les cantons en 2018 pour un montant de CHF 3'000'000.-, sera clôturée pour CHF 3'565'000.-. Tenant compte des engagements pris avec les trois cantons, on peut le considérer comme une finalisation inespérée. Pour mémoire enfin, notre dernier grand engagement concernait la rénovation générale de l'« Italie » pour un montant de CHF 9'500'000.- en 2016.

Après cette inauguration très réussie du « Rhône » entièrement restauré en février, on espérait logiquement une suite de la même veine en mars avec deux croisières fondue à tarif spécial « 20 ans ABVL » au départ de Genève, suivies un mois plus tard pendant le week-end de Pâques du 15 au 18 avril par le lancement de l'horaire de printemps. La technique en a voulu différemment non seulement pour le « Rhône » puisque celles-ci ont dû finalement se dérouler à bord de « l'Italie », mais aussi pour le « Savoie » et enfin « La Suisse », à tour de rôle indisponibles. Ceci en raison d'incidents mécaniques totalement indépendants les uns des autres il faut le relever, qui ne remettent pas en question la fiabilité de la flotte Belle Epoque. Bref, la loi des séries. Heureusement, après notre assemblée générale statutaire au « Mövenpick-Hôtel à Lausanne, suivie de la traditionnelle croisière dînatoire à bord du « Simplon » le 30 avril, la superbe Parade Navale du 22 mai devant Montreux, avec sept bateaux comme une dernière fois en 2017 devant Cully, y ont échappés. Ce fut l'occasion de rendre le grand public également attentif à notre jubilé des 20 ans en l'incitant à nous rejoindre par un message lu à bord avant la Parade et sur le quai lors de la finale de la manifestation, ainsi que par un fanion ABVL hissé au mât d'Artimon.

Passons à l'horaire d'été lancé le 19 juin, qui a été au départ chahuté en raison d'un manque en ressources humaines assez surprenant dans son ampleur et ceci même en tenant compte de plusieurs absences maladie. Cette situation a provoqué l'arrêt, en plein été, du « Savoie » afin d'obtenir une nécessaire réduction d'une voilure manifestement surdimensionnée. La CGN en a profité pour apporter simultanément quelques corrections à l'horaire d'automne, qui devait en principe être un copier-coller de celui du printemps, mais qui avait notamment provoqué pas mal de retards et de correspondances ratées. Toutefois, le principe du nouvel horaire mettant l'accent sur la systématisation des heures de départ des croisières pendant toute l'année, qui s'est avérée indispensable pour les tour opérateurs, n'a pas été remis en question. Concluons ce chapitre en précisant que si l'ABVL n'était bien sûr pas partie prenante dans la recherche de solutions immédiates à ces problèmes, ses membres et donateurs, qui font partie des meilleurs clients de la Compagnie, méritent qu'on en parle encore une fois ici.

Après notre participation à la Parade Navale, un deuxième clou du jubilé de l'ABVL fut bien sûr la croisière gala du 16 septembre à bord du « Simplon » au départ de Genève, ainsi que celles du « Montreux » et du « Savoie » remplaçant le « Rhône » au départ de Lausanne. Avec une rencontre nocturne au milieu du lac entre Nyon et Yvoire, couronnée par un feu d'artifice parfaitement coordonné par notre invité permanent et candidat à l'élection au comité Christian Colquhoun, qui en est félicité et remercié encore une fois ici. A remarquer que tant le Beau-Rivage Palace pour le « Montreux » que Café Léman pour le « Simplon » et le « Savoie » ont livré un sans faute et en sont ici félicités.

Enfin, le dimanche 16 octobre les traditionnelles « Dernières croisières vapeur » et pour clore, comme depuis plusieurs années, nous avons à nouveau été présent au Salon Nautique à Palexpo à Genève, soit du 11 au 13 novembre.

Après cette nécessaire et utile rétrospective, j'en viens à notre but principal défini à l'Art. 1 de nos statuts, soit « ... à la recherche de fonds pour la conservation et le maintien en service horaire des huit bateaux Belle Epoque de la CGN » (extrait). Les comptes, qui seront soumis à votre approbation au point 4 de l'ordre du jour sont, comme pour le même exercice de la CGN, sont contrastés.

La recherche de fonds proprement dite a obtenu un résultat réjouissant même s'il est légèrement inférieur à celui de 2021, peut-être en raison qu'une fois encore depuis 2019, nous étions obligés de la proposer à nos donatrices et donateurs sans pouvoir les motiver pour un nouveau projet d'envergure avec un échéancier concret. Cet handicap devrait toutefois heureusement s'atténuer voire disparaître dès l'hiver prochain avec l'élaboration, par la direction et le conseil d'administration de la CGN, d'un document « Stratégie 2030 ». Nos comptes ont d'autre part été grévés par une moins-value importante sur l'un de nos 18 placements si on y inclue les six de Pro Vapore, si largement diversifiés depuis quelques années auprès de cinq institutions bancaires afin d'éviter les intérêts négatifs. Même plus que compensée par la réduction obtenue de notre participation au financement de la rénovation générale du « Rhône », nous le regrettons évidemment fortement et y reviendrons lors de la présentation des comptes.

Au niveau administratif et même si la recherche de fonds reste pour l'instant encore essentiellement basée sur des documents papier transmis par courrier postal, nous avons modernisé notre outil de travail en acceptant des versements par Twint et PayPal.

Publications

Nous avons édité en 2022, en collaboration avec la CGN, le n° 12 de « A Toute Vapeur » en renonçant à la réalité augmentée introduite en 2021, qui s'est révélée pour l'instant peu porteuse dans le cadre du Magazine . C'est un très grand travail et je relève ici comme chaque année le rôle essentiel qu'a joué notre rédactrice en chef Evelyne.

Notre « Newsletter » a paru deux fois, au printemps et avant Noël, comme toujours éditée en français et en allemand en relation avec les origines prépondérants de nos membres, qui ont la possibilité de la recevoir à choix par la poste ou par internet. Elle a été complétée par des envois postaux ou électroniques se référant à des manifestations ponctuelles comme les lancements des horaires de printemps et d'été, les dernières croisières vapeur et la croisière de gala du 16 septembre.

Le Calendrier et le NaviPlan®, réalisés par Filigrane SA notre mandataire pour les campagnes de recherche de fonds grand public, sont très largement appréciés par nos 20'000 donateurs et ont été réédités.

Site internet

Notre site en français, allemand et anglais a été alimenté et tenu à jour régulièrement.

Comité

Le comité a tenu, comme les années précédentes, quatre séances en plenum, complétées par de très nombreux échanges de courriers électroniques, de coups de fils entre ses membres et de décisions prises par consultations écrites, souvent en étroite collaboration avec différentes instances de la CGN. Les quatre invités permanents qui l'avaient rejoint en 2021 ont participé activement aux délibérations et leurs contributions novatrices ont été fort appréciées.

Rappelons comme toujours que Yves de Siebenthal est non seulement vice-président de l'ABVL et du Groupe CGN SA, mais fait aussi partie du Conseil d'administration de la filiale CGN SA. Le soussigné quant à lui a assumé, en plus de la présidence de l'ABVL, celle du conseil d'administration de CGN Belle Epoque SA.

Tous les membres du comité, assistés par quelques fidèles bénévoles, ont régulièrement participé à l'organisation des manifestations de la CGN et en sont remerciés ici.

Perspectives 2023

Nous voulons une fois de plus nous tourner résolument vers l'avenir et progresser dans l'analyse des possibilités de restaurer et de remettre en service l'« Helvétie », en préparant l'étude des types de propulsion comprenant, pour commencer, celle de la faisabilité ou de l'impossibilité de reconstituer sa machine d'origine avec les éléments exposés au Musée du Léman. Puis en l'élargissant à l'analyse des probables futures exigences réglementaires, notamment pour les combustibles. Le « Simplon » n'est pas oublié pour autant et aura lui aussi besoin à terme de très gros investissements.

Le projet d'une « mise à niveau technique et patrimoniale du « Savoie » entre deux restaurations lourdes espacées de trois à cinq décennies », même retardée et pour le co-financement de laquelle nous pourrions être sollicités, reste d'actualité également.

Nous avons maintenant bon espoir que le futur plan stratégique « 2030 » de la CGN, que l'on attend donc maintenant définitivement pour l'hiver prochain, clarifiera les échéances probables ou tout au moins envisageables.

A l'interne, après avoir chaleureusement remercié François Bosshard et Thomas Beck pour leurs inestimables contributions au succès de l'ABVL pendant plus de 15 ans et sur lesquels nous reviendrons avant l'élection du comité au pt 10 de l'OJ, nous nous réjouissons de pouvoir y intégrer trois nouveaux collègues motivés. Quant à Yves de Gunten, il sera à mes côtés tout au long de 2023 pour la conduite opérationnelle de l'Association et ceci en vue d'assurer ma succession prévue pour 2024. Afin de faciliter les représentations auprès des différentes instances et associations et comme le permettent nos statuts, une fois réélu le comité le nommera également vice-président lors de sa première séance qui suivra la présente assemblée générale.

Il me reste à exprimer traditionnellement mes chaleureux remerciements :

- à vous, chers membres et donateurs, pour votre fidèle et généreux soutien;
- à la direction de la CGN et à l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs avec lesquels nous entretenons d'excellentes relations et qui soignent avec attention notre flotte Belle Epoque;
- à notre responsable Communication & administration Evelyne Chevallaz Belotti ;
- à Christine Biolley, responsable de la tenue de la volumineuse comptabilité quotidienne;
- à notre assistant administratif Stéphane Mischler,
- à notre mandataire Filigrane SA par sa directrice Madame Véronique Sulliger pour l'organisation performante des campagnes de recherche de fonds « grand public »;
- à nos photographes attitrés Jacques Straesslé et Bertrand Francey;
- aux associations amies des autres lacs suisses pour leur collaboration appréciée;
- à mes collègues du comité et à ses quatre invités permanents qui nous ont accompagnés tout au long des deux dernières années ;
- aux conseils d'administration du Groupe CGN SA et de ses filiales, qui ont été à l'écoute de nos préoccupations et de nos propositions ;
- enfin aux trois actionnaires majoritaires de la Compagnie, soit les cantons de Vaud, Genève et Valais, pour leur aide décisive pour la sauvegarde et le maintien en service horaire de la flotte Belle Epoque.

Maurice Decoppet